



Erreur sur médicament a la pharmacie

Par **hanachi**, le **27/08/2009** à **21:10**

Bonjour,

je me suis rendue dans une pharmacie avec une ordonnance et la pharmacie s'est trompe de médicament et en toute confiance j ai pris ce médicament pendant 3 jours et les effets indesirables sont survenues. J ai failli perdre mon boulot à cause de cela.

QUE DOIS JE FAIRE CONTRE LA PHARMACIE?

MERCI

Par **Allex**, le **03/01/2010** à **01:53**

Bonjour,

Vous devriez faire un courrier au conseil de l'ordre des pharmaciens www.ordre.pharmacien.fr

De plus, une erreur de délivrance/prescription doit être **RAPPORTEE** au laboratoire qui fabrique ce médicament afin de prévoir d'autres effets indésirables.

Vous pouvez également vous renseigner auprès de l'Agence Française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps).

Allex